

DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊTS (CONSULTANT INDIVIDUEL)

N° DMI/19/PACEJ/2019

REPUBLIQUE DU BURUNDI

**PROJET D'AMELIORATION DES COMPETENCES ET D'EMPLOYABILITE DES
JEUNES (PACEJ)**

Avance de Préparation du Projet N° V2370

**Titre de la mission: Réalisation d'une étude de dimensionnement de la
restructuration/mise à niveau des Centres d'Enseignement des
Métiers de Kinama, Mugerama et Karurama**

Numéro de référence (selon le plan de passation des marchés): **N°BI-PACEJ-127056-CS-
INDV**

La République du Burundi a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) une avance d'un montant équivalant à 2 000 000 de dollars des Etats-Unis à titre de fonds de préparation (PPA) du Projet d'Amélioration des Compétences et d'Employabilité des Jeunes (PACEJ). La gestion des activités, la gestion financière ainsi que les procédures de passation des marchés relatives à ce fonds ont été confiées à l'Unité de Gestion du Projet de Facilitation du Commerce dans la région des Grands Lacs, phase 2 (PFCGL-II) en attendant la mise en place d'une Unité de Gestion propre au PACEJ.

C'est dans ce cadre que le PFCGL-II a l'intention d'utiliser une partie du montant de cette avance pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Réalisation d'une étude de dimensionnement de la restructuration/mise à niveau des Centres d'Enseignement des Métiers de Kinama, Mugerama et Karurama.

Les Termes de Référence de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le Projet d'Amélioration des Compétences et d'Employabilité des Jeunes invite maintenant les candidats éligibles («Consultants Individuels») à manifester leur intérêt à fournir les services indiqués ci-dessus.

Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

Cette mission sera confiée à des Consultants spécialisés dans le domaine de l'ingénierie de formation.

Les Consultants devront avoir les qualifications suivantes :

- ✓ Démontrer au moins une (1) expérience avérée dans l'exécution des consultations similaires d'envergure nationale ou internationale et de préférence dans les pays en développement ;
- ✓ Avoir une formation, de niveau Bac +4 au moins ;
- ✓ Justifier d'au moins dix (10) ans d'expériences dans le secteur de l'Enseignement Technique et Formation Professionnelle (ETFP) ;
- ✓ Posséder une expérience dans les programmes de formation par apprentissage ;
- ✓ Avoir une parfaite maîtrise du français.

L'attention des Candidats intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés des Emprunteurs IPF de la Banque Mondiale, édition de juillet 2016, exposant la politique de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un candidat sera sélectionné conformément à la méthode de sélection de Consultants individuels par mise en concurrence ouverte énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau : de 09 heures à 12 heures et de 14h00 à 17 heures.

Les manifestations d'intérêt portant la mention « **Candidature pour réaliser une étude de dimensionnement de la restructuration/mise à niveau des Centres d'Enseignement des Métiers de Kinama, Mugerama et Karurama** » doivent être transmises par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste, par télécopieur ou par courriel) au plus tard le **13/09/2019 à 10h00**.

Projet de Facilitation du Commerce dans la région des Grands Lacs, phase 2 (PFCGL-II), Immeuble SOCAR, jonction Bld de l'Indépendance et Avenue d'Italie

B.P. 1590 Bujumbura, BURUNDI

Tél : (257) 22 24 9595, Fax : (257) 22 24 9592

E-mail : pacej@pacej.bi avec copie à cnizigama@pacej.bi et cbaramboneranye@pacej.bi

Fait à Bujumbura, le/...../2019

Pour autorisation de Publication

Clotilde NIZIGAMA

Coordonnateur du PFCGL-II